

ORGANISATIONS DES CONCOURS INDIVIDUELS

Pour éviter toute ambiguïté, « on » ou « nous » désigne le comité technique qui organise les concours individuels, « vous » désigne les responsables d'associations.

1. LES NOUVEAUTES

Cette année est marquée par le changement :

- ✘ Ajout, par la CNM, d'un niveau supplémentaire en cycle 2 : le fin de cycle 2.
- ✘ Le test d'une formation pour l'évaluation aux concours.

1.1 Niveau supplémentaire

Cette saison, le nouveau niveau en cycle 2 prend effet : le fin de cycle 2.

Placé entre le C2N3 et le DR, le C2N4 vient clore le cycle 2. Toute personne souhaitant passer son DR devra valider ce C2N4 avant de pouvoir se présenter en DR.

1.2 Formation d'évaluateurs

Benjamin RABATE, responsable pédagogique des saxophones et membre de la commission d'imposition des morceaux d'ensemble, propose une formation à l'évaluation d'une durée approximative de 3h.

N'hésitez pas à entrer en contact avec lui pour l'organiser dans votre structure : benjamin.rabate@gmail.com

En plus de cette formation, un stage sera ancré sur le Cycle 1. Les bureaux auront toujours leur 2 évaluateurs, mais à eux s'ajoutera un stagiaire qui partagera l'expérience des évaluateurs. Il pourra participer aux délibérations et s'entretenir avec les candidats comme un évaluateur. Néanmoins, la décision finale restera aux évaluateurs, le stagiaire ne pourra avoir qu'un rôle consultatif.

2. INSCRIPTION DES CANDIDATS

Les concours auront lieu les jours suivants :

- ✘ Samedi 19 mars pour le cycle 1 à Janzé
- ✘ Dimanche 24 avril pour le cycle 2 et cycle 3 (Diplôme régional) à Malansac

Cette année, l'organisation se fera plus tôt que les années précédentes. C'est pour cela qu'il faudra les inscriptions très tôt.

2.1 Pré-inscriptions :

Pour le moment, les pré-inscriptions sont lancées.

Ces pré-inscriptions sont fondamentales pour les niveaux élevés (C2N3, C2N4 et DR) pour que nous puissions commencer à chercher les évaluateurs dès le mois de décembre.

Les pré-inscriptions prennent fin le dimanche 5 décembre

Il faut vraiment qu'on ait les pré-inscriptions les plus précises possibles pour ces hauts niveaux. Les pré-inscriptions sont à faire via le formulaire Google form :

<https://forms.gle/RUHGWxQHUB89YURb7>

2.2 Inscriptions

Les inscriptions seront ouvertes tout de suite après les pré-inscriptions, il n'y a pas de début à proprement parler.

Pour pouvoir commencer concrètement l'organisation des évaluations, il nous faudra les inscriptions. C'est pour cela que les inscriptions sont demandées assez tôt cette année.

Les inscriptions prennent fin le dimanche 6 février, que ce soit pour le cycle 1 ou le cycle 2 et 3.

Passée cette date, il sera toujours possible d'inscrire des candidats. Mais si nous voulons pouvoir vous proposer une évaluation dans de bonnes conditions, il faudra que cela reste exceptionnelle. Dans tous les cas, prévenez-nous le plus tôt possible des changements.

Les inscriptions sont à adresser aux comités dont vous dépendez, qui vous enverront les informations nécessaires les concernant :

- ✘ Pour les évaluations du 21 mars
 - CD35 : cd.ille-et-vilaine@fscf.asso.fr
 - CD56 : cd56.fscf@wanadoo.fr
- ✘ Pour les évaluations du 18 avril
 - CR Bretagne : secretariat.cr.bretagne@fscf.asso.fr

2.3 Les partitions

Comme l'indique l'article F3 du règlement technique de Musique de la FSCF, un envoi des partitions présentées au comité organisateur est obligatoire, au moins 1 mois avant l'évaluation.

Vous pouvez soit nous les adresser par voie postale à votre comité d'appartenance, soit en les déposant dans un drive qui vous sera transmis 2 mois avant l'évaluation.

3. JURYS

Comme l'année dernière, la recherche des évaluateurs pour les hauts niveaux commencera avant celle des autres. Elle débute dès décembre, c'est pour cela que les pré-inscriptions sont demandées si tôt.

Une liste des évaluateurs potentielles de votre association est à nous envoyer avec les pré-inscriptions des candidats.

Le niveau indiqué est son plus haut niveau acquis -2 (-3 avec le nouveau niveau supplémentaire), ce qui correspond en gros au niveau maximal qu'il pourrait évaluer.

Cette liste n'est pas limitative, principalement sur le niveau jury ! Celle-ci est à rendre en même temps que les inscriptions.

La liste des évaluateurs est à renvoyer pour le dimanche 6 février au plus tard via le Google Form : <https://forms.gle/UTcRcAxeVfomvxB18>

Ces évaluations sont fondamentales pour que le musicien puisse montrer l'intégralité de son potentiel, il doit pouvoir se présenter dans les meilleures conditions possibles. Et cela passe par des évaluateurs en nombre suffisant pour la centaine de candidats. Donc s'il vous plaît, insistez auprès de vos musiciens pour leur engagement.

**Les bureaux seront diffusés au plus tard le
27 février pour le cycle 1 27 mars pour le cycle 2 et cycle 3**

4. INSCRIPTION DES EVALUATEURS STAGIAIRES

L'inscription des évaluateurs stagiaires qui seront avec les évaluateurs se fera après la diffusion des bureaux et **uniquement sur le cycle 1, soit à partir du 27 février.**

Il ne pourra y avoir qu'un seul stagiaire par bureau.

Pour cette première année, on va privilégier les nouveaux / futurs évaluateurs, c'est-à-dire ceux qui ont obtenu leur C2N1 l'année dernière ou la précédente.

L'attribution se fera, dans la mesure du possible, à l'amiable. C'est-à-dire que dans le cas où il n'y a que 2 bureaux saxophones mais qu'il y a 4 demandes de saxophonistes, il n'est pas impossible que certains aillent dans un bureau proche de leur instrument (clarinette par exemple dans ce cas). En cas d'impossibilité, la priorité se fera par l'instrument pratiqué (un saxophoniste est prioritaire pour un bureau saxophone) et l'ordre d'arrivée de l'inscription.

Les inscriptions prennent fin le 13 mars

Passé cette date, il sera encore possible d'inscrire des stagiaires uniquement dans des bureaux libres.

Les inscriptions sont à nous adresser directement ([voir contact en fin de document](#))

5. CONTACTS

Pour toutes questions, demandes à propos de ces concours individuels, vous pouvez nous contacter par mail :

- ✉ Selim BENSLAMA selim.benslama@outlook.fr
- ✉ Régis DELAUNAY tubituba@hotmail.fr [Envoyer à nous trois](#)
- ✉ Pascal MARTIN famillemartin35@free.fr

Pour la formation d'évaluateurs, vous pouvez contacter directement Benjamin RABATE benjamin.rabate@gmail.com

Pour les comités :

 <p>Fédération Sportive et Culturelle de France</p> <hr/> <p>COMITÉ DÉPARTEMENTAL ILLE ET VILAINE</p> <p>cd.ille-et-vilaine@fscf.asso.fr</p> <p>02 99 50 38 11</p>	 <p>Fédération Sportive et Culturelle de France</p> <hr/> <p>COMITÉ DÉPARTEMENTAL MORBIHAN</p> <p>cd56.fscf@wanadoo.fr</p> <p>02 97 54 26 17</p>	 <p>Fédération Sportive et Culturelle de France</p> <hr/> <p>COMITÉ RÉGIONAL BRETAGNE</p> <p>secretariat.cr.bretagne@fscf.asso.fr</p> <p>02 97 42 60 96</p>
--	---	--